



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Conseil Électoral Provisoire

NOTE DE PRESSE

JOURNÉE DE TRAVAIL ENTRE LE CEP ET LA PRIMATURE

Une journée de travail a eu lieu, le jeudi 9 avril 2026 à la Villa d'Accueil, entre le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé et les membres du Conseil électoral provisoire (CEP). Le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Me Patrick Péliissier, et des conseillers du Chef du Gouvernement ont également pris part à cette séance.

Au cours de cette journée de travail, les échanges ont porté sur l'harmonisation du Décret électoral du 1^{er} décembre 2025 au Pacte national pour la stabilité et l'organisation des élections, le budget électoral ainsi que le calendrier.

Au terme de la séance, la Primature et le CEP se sont engagés à poursuivre les discussions en vue de créer les conditions nécessaires à la poursuite du processus électoral.

Le Conseil électoral provisoire réaffirme son engagement à conduire le processus de manière inclusive et impartiale, en toute indépendance et transparence.

Pétion-ville, le 9 avril 2026.-

Pour authentification : (509) 4420 – 6006

